Rapport du jury du concours externe public, du concours externe privé, du second concours interne et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

Session 2019

Epreuves d'admissibilité

Epreuve écrite de mathématiques

Session 2019 1
Éléments statistiques : notes obtenues en 2019 2
Concours externe public 2
Concours externe privé 2
Second concours interne 3
Troisième concours 3
Commentaires et analyses 4
Commentaires généraux 4
Partie disciplinaire 5
Partie didactique 5

Éléments statistiques : notes obtenues en 2019

Concours externe public

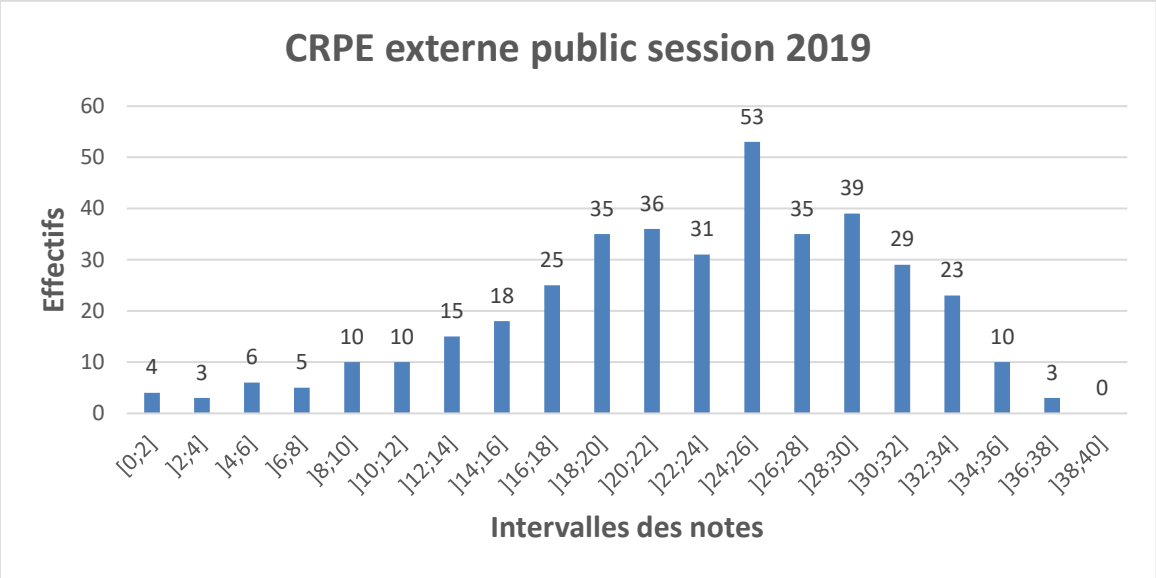

Nombre de copies corrigées	Moyenne	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Ecart-type	Note minimale	Note maximale
390	22,76	18,31	24	28,5	7,63	0,5	37,625

Concours externe privé

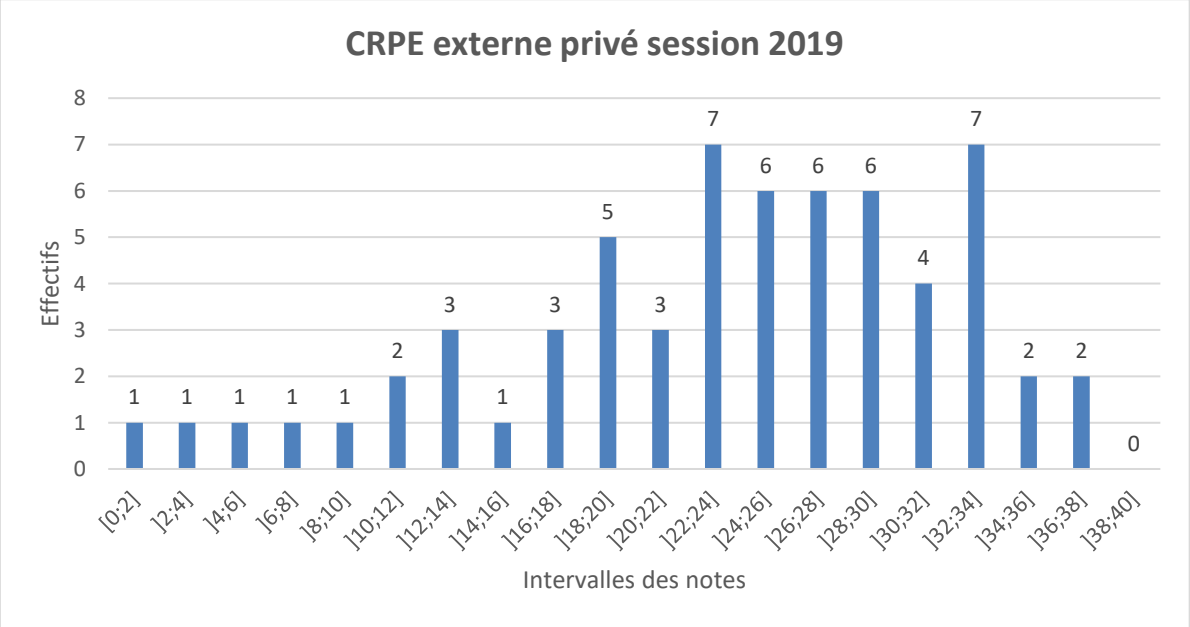

Nombre de copies corrigées	Moyenne	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Ecart-type	Note minimale	Note maximale
62	23,48	18,75	24,25	29,25	8,54	2	37,875

Second concours interne

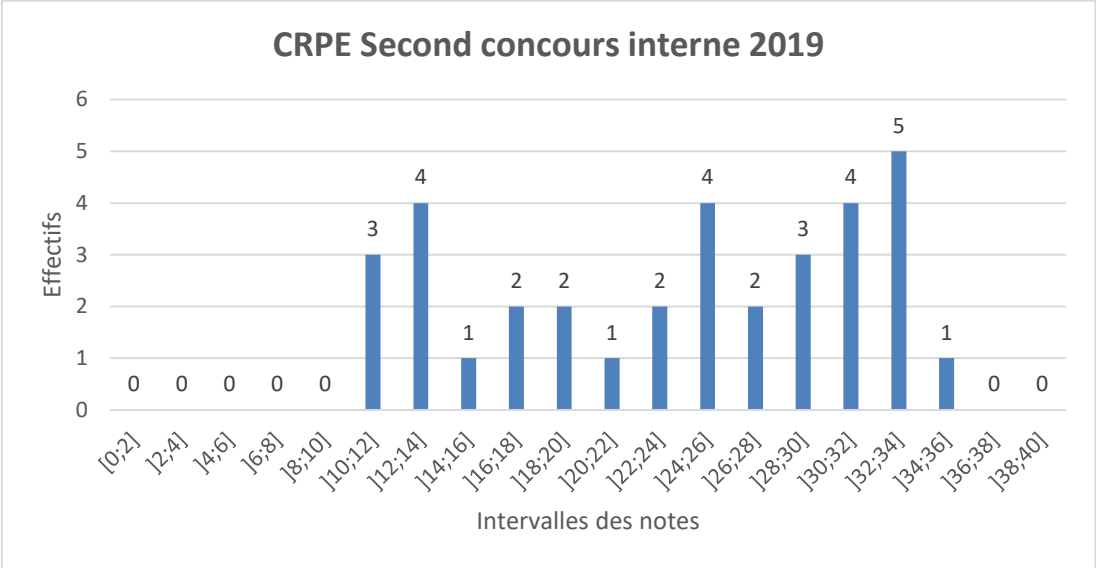

Nombre de copies corrigées	Moyenne	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Ecart-type	Note minimale	Note maximale
34	23,78	17,5	25,75	30,75	7,8	10,5	34,5

Troisième concours

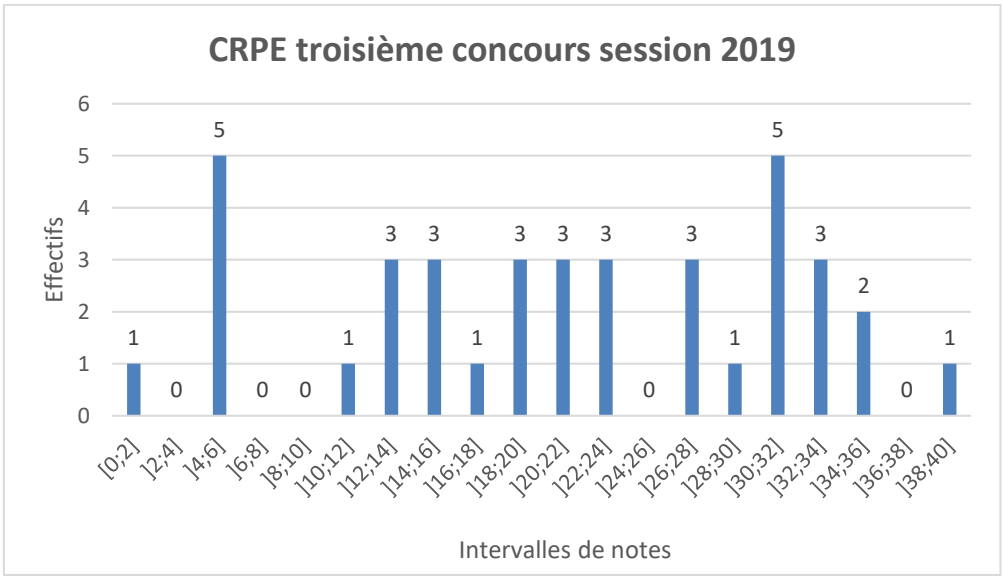

Nombre de copies corrigées	Moyenne	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Ecart-type	Note minimale	Note maximale
38	21,42	17,9	21,25	31,1	10,3	0,5	38,5

Commentaires et analyses

Commentaires généraux

Depuis la session 2014, de nouvelles modalités de recrutement des professeurs des écoles sont entrées en vigueur (arrêté du 19 avril 2013). La tendance des effectifs des candidats présents aux épreuves est la suivante

Année	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Concours externe	390	469	451	442	502	368
Troisième concours	38	48	47	49	33	26

Dans leur très grande majorité, les candidats ont saisi les attendus de l'épreuve. Les résultats obtenus laissent supposer un travail de préparation assidu.

Une attention toute particulière devra être portée à l'information suivante inscrite sur la page de garde du sujet :

> **5 points** au maximum pourront être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Afin de souligner l'importance de l'attribution de ces points de malus, notons que pour ce qui concerne l'ensemble des quatre concours, on peut dénombrer une quantité importante de copies ayant été pénalisées.

Malus attribué	0	- 0,5 ou -1	-1,5 ou -2	-2,5 ou -3	De -3,5 à -5
Pourcentage de copies correspondant	19%	39%	28%	10%	4%

De façon générale, le jury attire l'attention des futurs candidats sur les différents points suivants :

- Il est rappelé que la qualité de la correction de la langue, de l'orthographe et de la syntaxe, compétences essentielles à l'exercice du métier, sont observées avec vigilance. Le jury a regretté la présence de fautes parfois grossières sur des mots usuels (moitié, dixième) ou sur la conjugaison courante (confusion entre participe passé et infinitif). Il peut être utile de réserver un temps de relecture de la copie.
- La concision, la clarté, la précision et la justesse du vocabulaire sont valorisées. A contrario, les copies se contentant de paraphrases, de paragraphes non structurés, d'une analyse superficielle, d'un vocabulaire mal maîtrisé et se bornant à des constats, ont été pénalisées.
- Comme les années précédentes, le jury mentionne que la lecture précise des consignes ainsi que leur bonne compréhension demeurent indispensables.
- La présentation a été relevée comme étant correcte dans la plupart des cas. Des écritures difficiles à déchiffrer ont toutefois été notifiées dans certains cas. La mise en valeur des résultats et des démarches utilisées est appréciée.

Les différentes parties de l'épreuve ont été abordées de manière générale avec un certain équilibre entre le traitement des deux domaines, disciplinaire et didactique. Toutefois quelques rares copies montrent que certains exercices n'ont pas été abordés.

Partie disciplinaire

Le jury attire l'attention des candidats sur certains points récurrents qui ont été relevés, pour lesquels un travail de préparation minutieux semble nécessaire :

- Les symboles, le vocabulaire et les notations mathématiques requièrent une manipulation précise et rigoureuse. Plus précisément, les objets mathématiques usuels tels que les droites, segments, longueurs, grandeurs, mesures, doivent être maîtrisés.
- L'absence de rigueur dans les notations mathématiques est très largement pénalisée. À titre d'exemples on pourra citer la confusion entre segments et longueurs, entre les symboles $=$ et $\approx$.
- Les conversions d'unités, tout comme la manipulation des grandeurs et mesures, qui sont des gestes techniques essentiels dans l'exercice du métier ont posé de nombreuses difficultés.
- Le jury regrette que l'algorithmique soit un thème du programme peu abordé ou généralement mal traité.

Partie didactique

Concernant la partie didactique du sujet, le jury rappelle la nécessité d'avoir une bonne connaissance des notions et des programmes des cycles de l'école et de leurs attendus.

Le jury fait par ailleurs le même constat que les années précédentes quant aux analyses des productions des élèves, assez superficielles, peu structurées, n'utilisant pas un vocabulaire didactique approprié.

- Il peut être utile de rappeler que la concision et la précision des réponses sont appréciées et remarquées.
- Les paraphrases et arguments se limitant à des constats sans analyse sont non seulement inutiles mais pénalisants.
- Un vocabulaire spécifique aux mathématiques doit être utilisés à bon escient (facteur, terme, produit, somme, distributivité, linéarité, etc).
- Certaines copies ont montré de réelles connaissances en termes d'enjeux didactiques et pédagogiques.